



SSES 2026/2027 – ACADÉMIE D'AMIENS

GUIDE DES ÉTAPES MÉTHODOLOGIQUES DE LA DÉMARCHE DE SANTÉ PUBLIQUE

L'écriture du dossier n°1

PARTIE 1 : LE DIAGNOSTIC DE SANTÉ

1. Présentation du territoire / établissement

➤ Le territoire, l'établissement sont identifiés et mis en liens

- Présentation du territoire : rural/urbain...
- Présentation de l'Établissement: type de structure, nombre de personnes accueillies, dans quel cadre, partenaires éventuels, ...

2. Thème

➤ Le thème de l'action, du problème de santé est précisé et argumenté

- Demande de l'établissement: quelle est la demande? quels sont les problèmes de santé identifiés?
 - Quel est le constat réalisé par l'établissement? : les problèmes et les causes identifiés par les professionnels sur le terrain (= Les éléments/situations qui justifient la demande de l'établissement)
- Identification et définition des concepts liés à la thématique, nécessaires à la compréhension du sujet.
- Présentation du cadre législatif si existant et nécessaire (législation, réglementation).
- Énonciation des risques prévalents vis-à-vis de la santé, liés au thème (conséquences négatives sur la santé pour la population cible)
- Identification des causes (les facteurs favorisant/déterminants de santé de ces problèmes pour la population ciblée sur lesquels on peut intervenir)
- Présentation des recommandations professionnelles en matière de prévention primaire
- Présentation des structures de prévention nationales et locales (numéro de prévention national, association locale ...)

3. Population cible

➤ Description de la population et données épidémiologiques

- Population concernée par le projet : classe d'âge (capacités de concentration ? priorités ?...), statuts socio-économiques, nombre de classes, nombre d'élèves, nombre de filles et de garçons, nombre d'interventions par classe et durée de chaque intervention
- Présentation synthétique des données épidémiologiques (nationales et/ou régionales) pertinentes en lien avec les :
 - Risques de santé prévalents identifiés au préalable
 - Causes probables (facteurs favorisant/déterminants de santé prévalents identifiés au préalable)
 - La présence ou absence d'accès et d'utilisation à des moyens de prévention en lien avec les recommandations

Cette description est utile par la suite pour évaluer la gravité du problème.

4. Le cadre de l'action

➤ Cadre de l'action et bilan de l'existant

- Présenter les liens du thème avec les priorités nationales (SNS), régionales (Projet régional de santé), le projet d'établissement, le CESC
 - le thème correspond-il aux priorités ?
- Identifier les actions menées précédemment sur la thématique (le cas échéant) au sein de l'établissement (par qui, quand, comment et quels bénéfices)
 - projet d'établissement ?

5. Identification des besoins et des problèmes de santé

➤ Méthode utilisée et analyse des attentes et besoins de la population cible

- Construction et présentation de l'outil d'enquête (questionnaire) :
 - Méthode de l'enquête (questionnaire)
 - Identifier les différentes thématiques de l'enquête au regard des déterminants de santé et des risques prévalents, en lien avec les données épidémiologiques
 - Pour chaque thématique, identifier le ou les objectifs de l'enquête et la ou les questions à poser à la population

- Réalisation de l'enquête à partir du questionnaire validé par l'établissement d'accueil à destination du public cible
- Analyse et présentation des résultats de l'enquête : synthèse des résultats de l'enquête (ex : quelles sont les connaissances et/ou compétences acquises par le public cible, les manques et besoins concernant les problèmes de santé prévalents, les déterminants de santé à modifier, les moyens de prévention)
 - Possibilité d'utiliser le SWOT ou le BDR (besoins, demandes, réponses)
 - Commencer à co-construire une carte des représentations sociales de la population sur le sujet , qui se poursuivra tout au long de la mise en œuvre du projet
- Compléter l'enquête par d'éventuelles observations faites sur le terrain de stage (comportements observés, environnement...)

6. Problématisation et priorisation

► La problématique est formulée et les axes sont priorisés

- Comparaison (points communs et écarts) entre la demande de l'établissement et les résultats de l'enquête afin d'identifier les axes prioritaires d'intervention réalistes et réalisables (en lien avec la gravité, la fréquence et l'étendue du problème) concernant la population cible.

Au regard de l'enquête, vous énoncerez :

- Les risque prévalents pour la santé
- Les facteurs favorisants/déterminants de santé qui favorisent les risques prévalents de santé identifiés

PARTIE 2 : LES OBJECTIFS DU PROJET D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Gardez à l'esprit que le projet d'éducation doit permettre de développer l'empowerment (pouvoir d'agir) et la littératie en santé afin de favoriser le changement de comportement.

1. L'objectif général

➤ Objectif clair, cohérent, bien formulé

- Présentation de l'objectif général : porte sur le projet dans son ensemble, la population concernée par l'action, les résultats attendus et le temps estimé nécessaire pour obtenir les résultats) : il est formulé de façon globale, sans entrer dans le détail des moyens

2. Les objectifs spécifiques

➤ Objectifs clairs, cohérents, bien formulés : SMART

- Présentation des objectifs spécifiques qui visent généralement les déterminants de santé et permettent l'atteinte de l'objectif général
- Selon SMART :
 - Spécifique
 - Mesurable
 - Accessible, adapté
 - Réaliste
 - Temporalité (s'inscrit dans le temps)

3. Les objectifs opérationnels

- Présentation des objectifs opérationnels :
 - Pour chaque objectif spécifique, formulez les objectifs opérationnels
 - Ils sont plus concrets et annoncent les actions à réaliser.
 - Le plus souvent, sont liés à des changements de comportement, acquisition de compétences et/ou de connaissances et/ou de modification des représentations du thème. Ex : Les lycéens seront capables de ... (maîtriser telle compétence ou citer des facteurs favorisants...)

PARTIE 3 : LA RÉALISATION DES ACTIONS D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

Les méthodes choisies devront permettre de favoriser la réflexion de la population cible. Ce moment sera une opportunité de s'exprimer, de réfléchir sur une thématique.

1. Présentation de la mise en œuvre de l'action

➤ Actions, séquences, outils d'animation pertinents (synthèse des contenus)

- Proposer les techniques d'animation et les outils permettant de mettre en œuvre chaque objectif opérationnel (diaporama, jeu de plateau, vidéo, affiche, jeu de rôle, flyer...)

2. Présentation des moyens humains, matériels

➤ Moyens humains adaptés et réalistes

- Identifier les moyens matériels (vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard, supports de communication, flyers, affiches, matériel d'éducation et de sensibilisation...)
- Identifier les ressources humaines: les personnes ressources pouvant être associées au projet, le rôle de chaque membre du groupe lors de l'animation de l'action auprès du public cible.

3. Coût

➤ Le coût est estimé et réaliste

- Identifier le budget et le financement si nécessaire

NB : Présentation possible sous forme de tableau de la manière suivante

Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Techniques et outils d'animation	Moyens matériels	Rôle de chaque membre du groupe	Coût et financement
Objectif spécifique n°1	Objectif opérationnel n°1				

	Objectif opérationnel n°2				
--	---------------------------------	--	--	--	--

Objectif spécifique n°2	Objectif opérationnel n°3				
	Objectif opérationnel n°4				

4. Échéancier

➡ La planification est détaillée

- Il s'agit de proposer un échéancier (rétro planning) vous permettant de planifier l'organisation pour chaque lundi précisant par exemple :
 - Les points clés à réaliser pour préparer vos journées d'action sur tout le semestre

Ex : réajustement des objectifs, préparation du matériel pour l'animation, conception des outils d'animation, construction de l'outil d'évaluation etc. ...
 - Les dates d'intervention
 - L'évaluation et l'analyse de la démarche en vue du rendu du dossier est prévue.

PARTIE 4 : ÉVALUATION DU PROJET D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

➤ Évaluation du processus, des résultats, des impacts

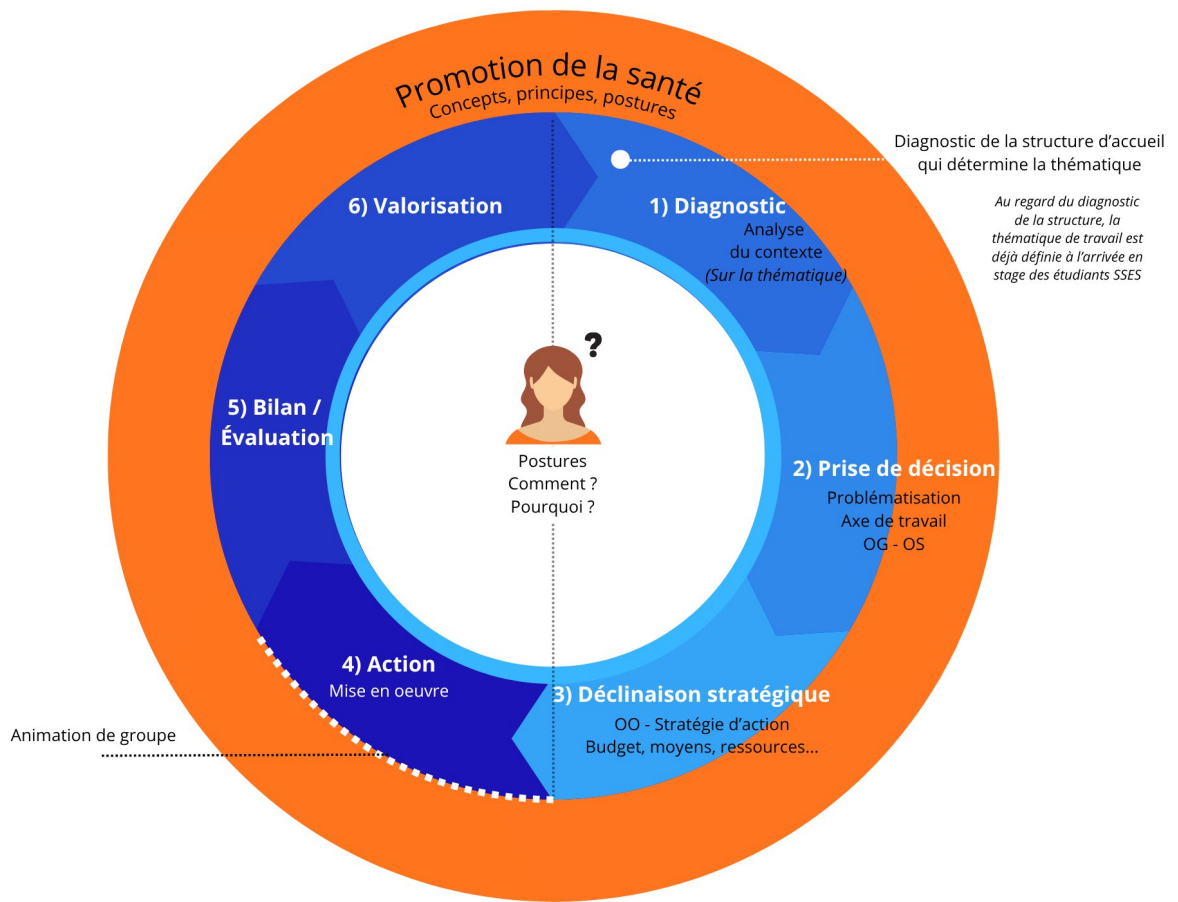
Il convient d'anticiper l'évaluation de votre projet, il s'agit ici d'une projection d'évaluation (c'est la manière dont vous projetez de l'évaluer). L'évaluation prend

- Évaluation du processus : déroulement de l'action (organisation, forme, intervention calendrier) et ce qui aurait pu être amélioré, ce qui a fait l'objet de freins
- Évaluation des impacts : effets de l'action, aspects positifs/négatifs (l'action a-t-elle produit des effets de comportements ? quelles connaissances en retire le public ?) ; cette évaluation est liée aux objectifs fixés précédemment
- Évaluation de la satisfaction : appréciation de l'intervention par le public (qualité, clarté des informations, conditions de déroulement...)

Construction de l'outil d'évaluation sur les points suivants :

- Satisfaction de la qualité de l'intervention et des outils d'animation auprès de la population concernée par l'action
- Évaluation de l'atteinte des objectifs fixés dans votre projet (qu'est-ce que la population a retenu, qu'est-ce qu'elle souhaite modifier ou non dans ses comportements vis-à-vis de sa santé au regard du thème)

Schéma de la méthodologie de projet, adaptée au service sanitaire des étudiants en santé
(Académie d'Amiens)



La forme du dossier n°1

Il est impératif de respecter les normes rédactionnelles suivantes :

- Utilisation d'une norme bibliographique de référence en nommant la norme utilisée (ex. ISO 690 V2021, APA, Vancouver...);
- Le texte est en police Times ou Calibri 12, justifié avec des marges de 2,5 cm ainsi qu'un interligne 1,5 (*Garder la même police de caractère tout au long du document*);
- Les pages et les annexes sont numérotées Les titres et sous-titres de parties sont uniformisés ;
- Lors de la première utilisation d'un acronyme, il convient d'écrire l'expression dans son intégralité puis immédiatement après mettre l'acronyme entre parenthèses. Dans la suite du texte, seul l'acronyme est utilisé ;
- Les documents présentés en annexes doivent être cités au moins une fois dans le corps du texte ;
- Intégrer une page de garde, la 2ème page doit contenir sommaire/plan.

Toutes les sources d'informations doivent être référencées en bas de page aux normes attendues et toutes les références sont à rassembler dans une bibliographie /webographie.

Le travail doit être rédigé selon les principes de grammaire, d'orthographe, de style et de ponctuation de la langue française.